

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C- BOGO/CIPM/AI/2024 DU 08/08/24 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARTIER HIRNAGUEWO, DANS LA COMMUNE DE BOGO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME- NORD

1. Objet

Dans le cadre de Fond Propre Commune de Bogo, exercice 2024, le Maire de la Commune de Bogo, autorité contractante lance pour le compte de la commune de Bogo un appel d'offres national ouvert pour les Travaux Région de l'extrême-nord

2. Cout Prévisionnel

10 000 000 millions

3. Allotissement

01 lot

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et

entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée d'électrification. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Fonds Propres Commune de Bogu, exercice 2024 pour un coût estimatif de Dix Millions (10 000000) de Francs CFA TTC

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables 7heure 30à15 h30 auprès du Service Technique de la Commune de Bogu.

7. Acquisition du Dossier

Le d'Offres Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à fa Commune de Bogu après publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du DAG de vingt cinq Mille (25 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de Bogu.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bogu, Autorité Contractante, au plus tard le 09/10/24 à 14heures, heure locale et devra porter la mention;

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N 16/AONO/RC/REN/DMT/C-BOGO /CIPM/AI/2024DU08/08/24 EN PROCEDURE D'URGENCE TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DU QUARTIER HIRNAGUEW0. DANS LA COMMUNE DEBOGO. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DEL'EXTREME-NORD. FINANCEMENT: FOND PROPRECOMMUNE BOGO EXERCICE2024 IMPUTATION : AN'OUVRIR QU'ENSEANCEDEDEPOUILLE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant Deux Cent Mille (200 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la Réglementation en vigueur

12.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 09/10/24 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bogo , en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne même en cas de groupement de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

13.Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire :

-2^{ème} étape Evaluation technique des offres administrativement conformes.

-3^{ème} étape Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

6 12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives)

Dossier incomplet ou pièces non conformes après un délai de 48H accordé par la CIPM

Pièce falsifiée ou non authentique.

Absence de la caution de soumission

12.1.2: **Offre technique**

1. a) Dossier incomplet ou pièces non conformes :
2. b) “ ” accordé par la CIPM • Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

chiffre d'affaires dans les travaux d'extension du réseau électrique au cours des 03 dernières années inférieures à Trente millions d'un chantier des travaux d'électrification.de la réalisation au cours des 03 dernières années comme entrepreneurs principal. N'avoir pas justifiée)

Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning s•

Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

Bilan et récapitulatif de 03 dernières années dans l'électrification rurale supérieure ou égal à 10 000 000 FCFA.

12.1.3: Offre financière a)

Offre financière incomplète ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

12.2: **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 43 critères essentiels ci-dessous ;

1. a) Présentation sur 2critères ;
2. b) Expérience de l'entreprise 4critères ;
3. c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 13

critères •

4. d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8critères ;
5. e) La méthodologie d'exécution sur 13critères ;
6. f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 3critères.
7. Renseignements complémentaires Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables de 7h30 à15h30.

14.Attribution

Le Maire de la Commune de Bogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

15.Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16.Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables de 7h30 à15h30. auprès de la Commune de Bogo